

Statistiques sur le contrôle des navires par l'État du port au Canada en 2004

Inspections

Au Canada, les inspections de contrôle des navires par l'État du port sont menées conformément à la *Loi sur la marine marchande du Canada* et aux protocoles d'entente de Paris et Tokyo sur le contrôle des navires par l'État du port, quand il s'agit de déterminer la conformité des navires aux conventions internationales. Au cours des cinq dernières années, le nombre des inspections a fluctué. C'est en 2003 que leur nombre a été le plus élevé, soit 1 277 inspections. En 2004, le nombre des inspections a diminué de 104, soit un total de 1 173 inspections. Cette baisse est le résultat des programmes de ciblage et d'inspection des vraquiers et des navires-citernes et d'une diminution correspondante du nombre des navires inférieurs aux normes et pratiquant le commerce dans les ports canadiens.



Inspection d'un bateau de sauvetage

Mais en 2004, le nombre des navires présentant des anomalies représentait 42 pour cent des inspections, soit une augmentation de trois pour cent par rapport aux chiffres de 2003. Sur les navires présentant des anomalies, 14 pour cent des inspections ont donné lieu à des détentions, soit une augmentation de deux pour cent par rapport à 2003. Cette hausse des détentions depuis deux ans peut s'expliquer par le renforcement des programmes de ciblage des PE de Paris et de Tokyo et du Canada.



Conduit

TABLEAU 1

Comparaison des navires inspectés, des navires présentant des anomalies et de ceux détenus au Canada au cours des cinq dernières années.

Navires	2004	2003	2002	2001	2000
Inspections	1173	1277	1159	1197	1070
Avec anomalies	498	495	525	634	583
Détenus	68	59	49	92	103

TABLEAU 2

Navires inspectés par État du pavillon au Canada au cours des cinq dernières années.

PAYS	2004	2003	2002	2001	2000
Afrique du Sud	0	0	0	0	3
Algérie	0	3	0	0	4
Allemagne	17	11	14	11	13
Antigua-et-Barbuda	16	19	17	16	15
Antilles néerlandaises	3	4	3	1	4
Arabie Saoudite	3	3	1	3	2
Bahamas	101	105	102	102	77
Bahreïn	1	0	0	0	0
Barbade	13	10	15	13	22
Belgique	1	0	0	0	0
Belize	2	1	0	0	1
Bermudes	17	15	9	18	8
Bésil	3	1	4	0	2
Bulgarie	5	2	2	4	6
Cambodge	0	1	0	1	0
Cameroun, Rép. du	0	0	0	1	0
Chili	0	0	1	1	0
Chine, Rép. populaire de	4	6	5	2	9
Chypre	69	82	83	82	69
Colombie	0	0	0	1	0
Corée, Rép. de	8	10	10	19	8
Croatie	4	6	5	4	3
Danemark	14	14	7	11	16
Égypte	1	2	2	2	0
Espagne	0	0	2	1	1
États-Unis d'Amérique	20	24	35	15	17
Finlande	1	1	2	1	2
France	8	8	9	7	5
Germany	17	11	14	11	13
Gibraltar	8	1	1	2	3
Grèce	71	98	62	66	49
Honduras	3	0	0	0	0
Hong Kong	60	58	40	31	28
Îles Caïmans	13	9	4	9	9
Îles Féroé	0	1	0	0	0
Îles Marshall	66	56	48	38	15
Inde	7	7	15	13	9
Indonésie	0	1	0	0	1
Iran	2	1	0	3	0
Israël	6	4	4	4	3
Italie	15	14	16	8	7
Japon	3	4	2	5	9

PAYS	2004	2003	2002	2001	2000
Libéria	123	142	133	142	113
Lituanie	2	6	4	4	10
Luxembourg	0	6	0	0	0
Malaisie	12	9	5	3	6
Malte	66	55	64	74	64
Man, Île de	13	14	7	3	4
Maroc	0	0	0	1	0
Mauritanie	0	0	1	1	0
Mexique	0	0	0	0	1
Myanmar, Union du	0	0	3	2	2
Norway	51	80	76	71	69
Panama	184	207	194	235	198
Pays-Bas, Les	18	30	31	21	27
Philippines	12	12	13	20	32
Pologne	0	3	1	2	4
Portugal	2	0	4	2	0
Qatar	3	1	1	0	2
République dominicaine	1	0	0	0	0
Royaume-Uni	26	28	27	22	14
Russie	7	10	12	11	10
Saint-Vincent-et-les Grenadines	8	10	4	13	18
Sao Tomé-et-Principe	0	0	0	1	0
Singapour	40	43	27	40	35
Sri Lanka	0	0	0	0	1
Suède	9	7	6	3	5
Suisse	2	6	1	2	1
Taiwan	1	2	2	1	3
Thaïlande	6	3	0	5	4
Tonga	0	0	0	1	0
Tunésie	0	1	0	0	0
Turquie	10	10	8	9	7
Tuvalu	0	0	0	2	0
Ukraine	4	1	3	0	6
Vanuatu	8	9	12	11	14

Comme pour les années précédentes, les navires des États du pavillon suivants ont été les plus souvent inspectés au Canada : Panama (184), Libéria (123), Bahamas (101), Grèce (71), Chypre (69), Malte (66), Hong Kong (60) et Norvège (51). Ils représentent 62 pour cent des inspections.

Comme par le passé, le Panama est l'État du pavillon ayant fait l'objet du plus grand nombre d'inspections, soit 184, ce qui représente 16 pour cent de l'ensemble des inspections.

TABLEAU 3

Inspections par les centres de Transports Canada au cours des cinq dernières années.

BUREAU	2004	2003	2002	2001	2000
RÉGION DE L'ATLANTIQUE					
St. John's, NL	100	165	143	57	41
Marystown	3	1	0	0	0
Lewisporte	0	1	1	1	3
Corner Brook	0	3	0	1	4
Dartmouth	145	106	113	106	124
Sydney	1	1	3	8	12
Yarmouth	1	2	6	6	2
Charlottetown	3	6	4	6	8
Saint John, NB	132	128	152	104	53
Port Hawkesbury	133	132	107	134	74
Bathurst	12	6	23	29	18
Totaux - Atlantique	530	551	552	452	339
RÉGION DU QUÉBEC					
Montréal	64	57	32	71	72
Baie - Comeau	1	2	1	1	13
Rimouski	0	1	1	4	3
Gaspé	1	0	3	6	6
Québec	113	155	127	107	119
Sept-Îles	26	16	4	6	8
Port Cartier	6	1	2	1	7
Totaux - Québec	211	232	170	196	228
RÉGION DE L'ONTARIO					
Toronto	3	11	3	0	7
Kingston	0	0	0	1	2
St. Catharines	6	0	1	3	10
Collingwood	0	0	0	0	0
Thunder Bay	19	27	18	24	45
Sarnia	12	19	19	7	11
Totaux - Ontario	40	57	41	35	75
RÉGION DU PACIFIQUE					
Vancouver	368	419	360	477	410
Victoria	3	5	1	3	1
Prince Rupert	14	8	29	29	9
Nanaimo	0	2	0	0	0
Totaux - Pacifique	385	434	390	509	420
RÉGION DES PRAIRIES ET DU NORD (RPN)					
Ouest de l'Arctique	3	0	1	1	5
Est de l'Arctique	5	1	1	3	2
Totaux - RPN	8	1	2	4	7
VOIE MARITIME DU SAINT - LAURENT					
Totaux - Voie maritime	0	2	4	1	1
TOTAL	1174	1277	1159	1197	1070

En 2004, c'est la Région de l'Atlantique qui a effectué le plus grand nombre d'inspections, soit 530, suivie par la Région du Pacifique avec 385, la Région du Québec avec 211, la Région de l'Ontario avec 40 et la Région des Prairies et du Nord avec huit. Les régions de l'Atlantique, du Pacifique et du Québec ont effectué ensemble 96 pour cent de toutes les inspections réalisées au Canada en 2004.



Grilles corrodées

TABLEAU 4

Navires détenus au Canada par État du pavillon au cours des cinq dernières années.

État du pavillon	2004	2003	2002	2001	2000
Algérie	0	1	0	0	3
Allemagne	1	0	0	1	0
Antigua-et-Barbuda	1	0	0	1	1
Antilles Néerlandaises	0	0	0	0	1
Bahamas	0	4	3	7	4
Barbade	0	0	0	0	1
Belize	0	1	0	0	0
Bermudes	1	0	0	3	0
Brésil	1	0	0	0	1
Bulgarie	1	0	0	1	1
Chili	0	0	0	1	0
Chine, Rép. populaire de	0	0	0	0	1
Chypre	5	5	6	13	10
Corée, Rép. de	1	1	1	0	1
Croatie	1	1	1	0	0
Égypte	0	2	1	0	0
Gibraltar	2	0	0	0	1
Grèce	2	3	3	6	4
Hong Kong	2	3	2	1	2
Îles Caïmans	1	1	0	3	2
Îles Marshall	2	0	1	3	0
Inde	1	2	1	1	0
Iran	0	0	0	1	0
Italie	0	0	1	0	2
Japon	0	0	0	0	1
Libéria	5	2	8	12	13
Lituanie	0	1	0	0	1
Malaisie	1	0	1	1	1
Malte	8	6	2	13	15
Man, île de	2	0	0	0	0
Maroc	0	0	0	1	0
Norway	5	3	0	1	6
Panama	17	13	10	17	17
Pays-Bas, Les	1	2	0	0	4
Philippines	0	1	1	2	3
Pologne	0	0	1	0	0
Portugal	0	0	1	0	0
Qatar	0	0	0	0	1
Russie	1	0	0	0	0
Saint-Vincent-et-les Grenadines	2	2	2	1	3
Singapour	1	1	0	1	1
Suisse	0	1	0	0	0

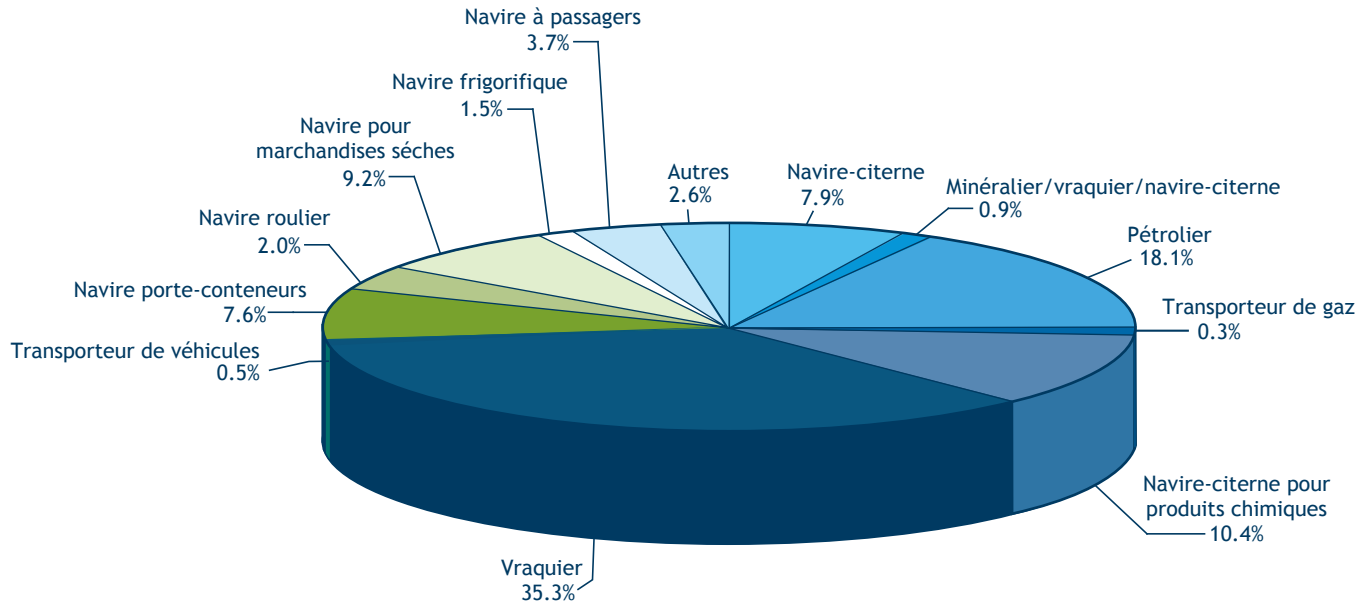
État du pavillon	2004	2003	2002	2001	2000
Taiwan	0	0	0	0	1
Thaïlande	1	0	0	0	0
Turquie	0	3	2	1	0
Ukraine	2	0	1	0	1

Comme il est indiqué au Tableau 2, les navires battant pavillon de huit pays ont fait l'objet du plus grand nombre d'inspections au Canada. En 2004, les pourcentages des détentions de ces navires, comme le montre le tableau ci-dessus, sont les suivants : Panama (9,2 pour cent), Libéria (4 pour cent), Bahamas (0 pour cent), Grèce (2,8 pour cent), Chypre (7 pour cent), Malte (12,1 pour cent), Hong Kong (3,3 pour cent) et Norvège (9,8 pour cent). À noter qu'il ne s'agit pas des pourcentages de détention les plus élevés. En fait, l'Ukraine a affiché un taux de 50 pour cent avec deux (2) détentions pour quatre (4) inspections. De nombreux pavillons ont un taux de détention de zéro pour cent (0 pour cent).



Transporteur de produits chimiques escorté par un remorqueur

FIGURE 1 : Navires inspectés par type



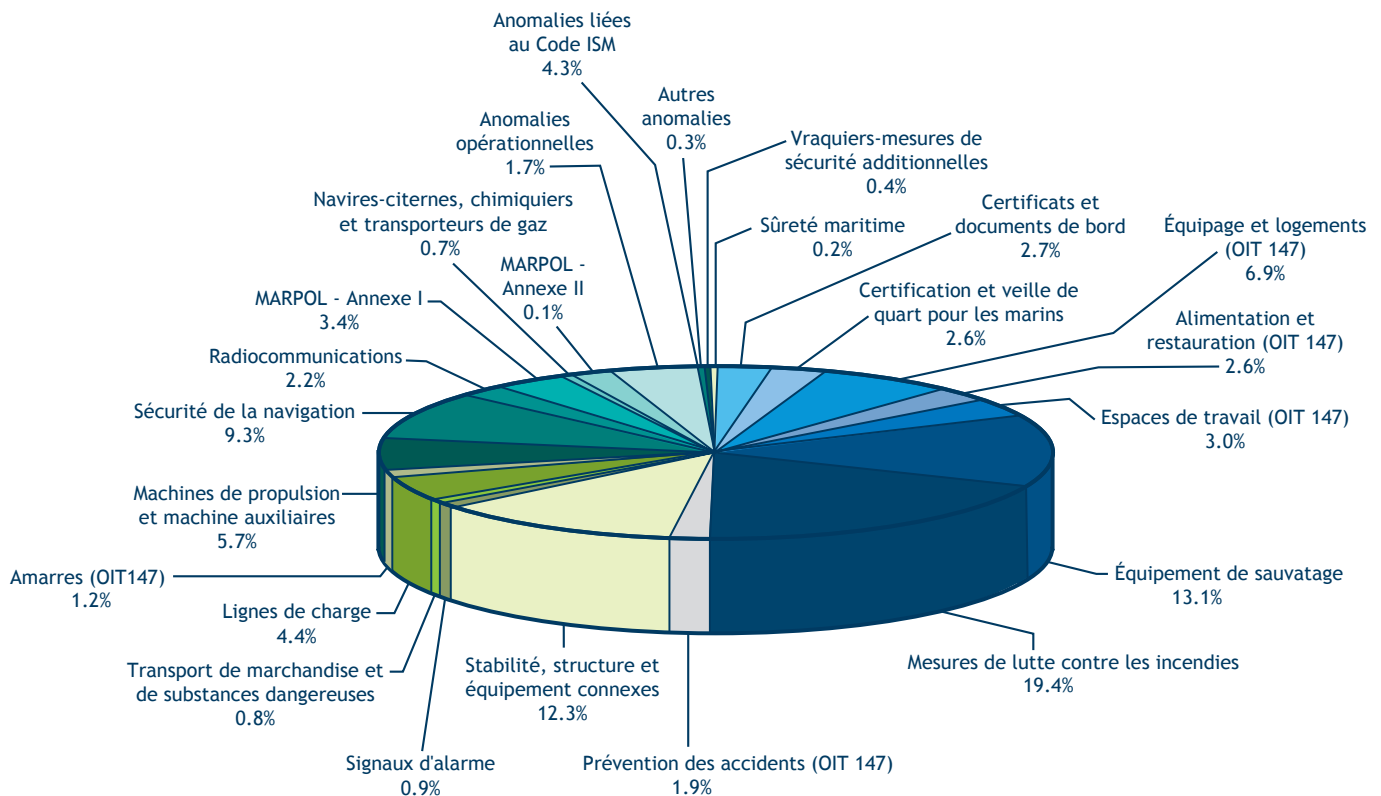
Au Canada, ce sont les vraquiers qui font l'objet du plus grand nombre d'inspections (414) par type de navire. Les inspections de vraquier sont constantes et représentent 35 pour cent du total des navires inspectés. Au cours de l'année, si l'on compte toutes les inspections des navires-citernes (427) (pétroliers, transporteurs de produits chimiques et navires-citernes), le nombre total d'inspections surpasse de 13 celui des vraquiers.

L'augmentation du nombre des inspections de navires-citernes ces deux dernières années (2003 et 2004) témoigne de l'engagement de Transports Canada à cibler les navires à haut risque qui entrent dans les ports du Canada.



Échelle de corde

FIGURE 2 : Anomalies par catégorie



Anomalies

En 2004, 2 350 anomalies ont été découvertes sur 498 navires inspectés au Canada. Les catégories d’anomalies les plus souvent signalées sur les 498 navires étaient les suivantes : mesures de lutte contre les incendies (456), équipement de sauvetage (307), stabilité, structure et équipements connexes (288), sécurité de la navigation (218) et, équipage et logements (162).



Hachoir de cuisine

Il est inquiétant de constater que les quatre catégories d’anomalies les plus fréquentes concernent l’équipement essentiel et la structure des navires.



Chambre froide

On a observé une augmentation notable des anomalies liées aux conventions de l'OIT, ce qui s'explique par la CIC sur les conditions de vie et de travail menée par les membres du PE de Paris d'octobre à décembre 2004.



Arrimage des panneaux d'écouilles



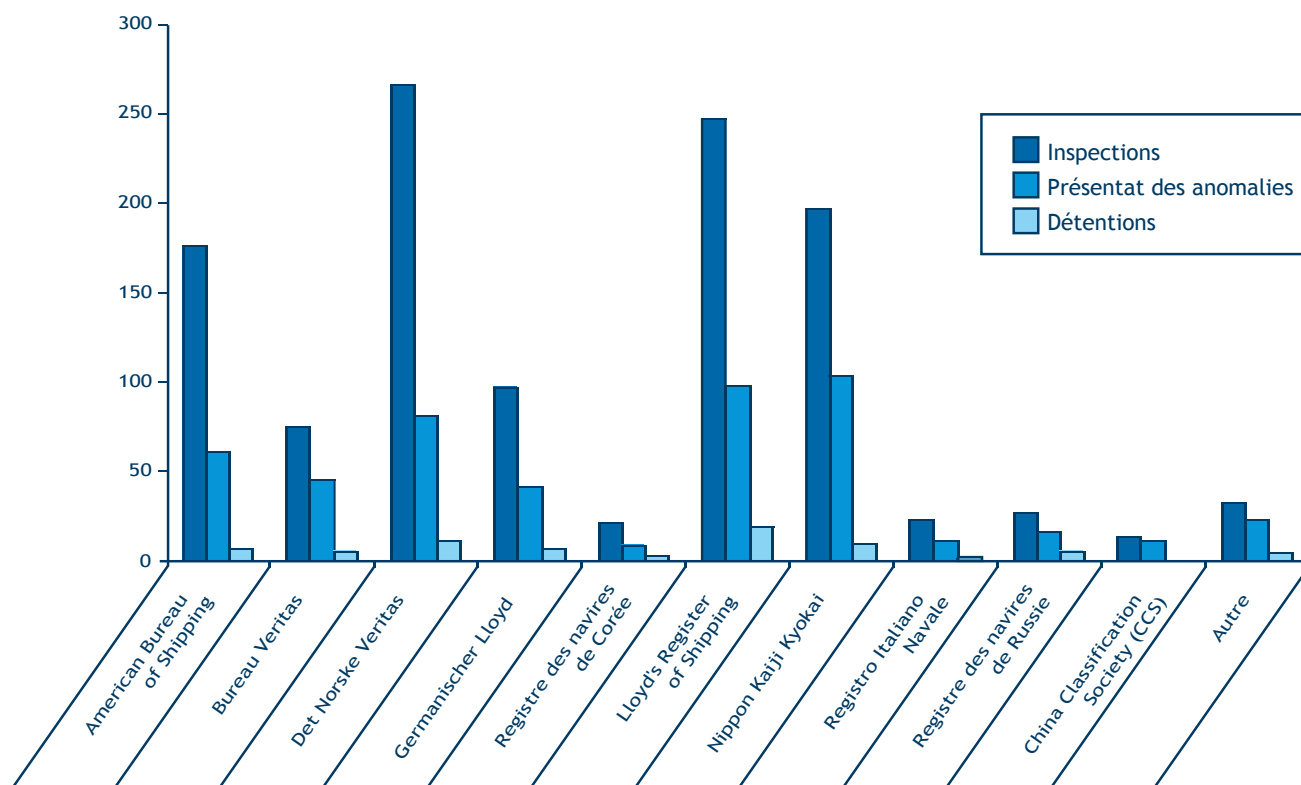
Toilettes

Sociétés de classification

Les navires inspectés au Canada en 2004 ont été classés par 10 grands organismes reconnus. La figure 3 ci-dessous montre les statistiques sur le rendement de ces sociétés de classification.

Det Norske Veritas a inspecté la plupart des navires (266), suivie de près par Lloyd's Register of Shipping (247), Nippon Kaiji Kyokai (197) et le American Bureau of Shipping (176).

FIGURE 3 : Navires inspectés, navires présentant des anomalies et détentions de navires par une société de classification



Détentions par type de navire

Sur les 68 détentions, 38 étaient des vraquiers, ce qui représente 57 pour cent de l'ensemble des détentions. Ce chiffre de 60 pour cent environ de l'ensemble des détentions au Canada demeure constant pour les vraquiers. Comme par les années passées, le second pourcentage de détention le plus élevé par type de navire appartient aux navires de marchandises générales sèches, qui est de 42 pour cent inférieur à celui des vraquiers. Il est intéressant de noter que compte tenu de l'engagement de TC d'inspecter et de détenir les navires à haut risque, le taux de détention de tous les navires-citernes combinés est également de 42 pour cent inférieur à celui des vraquiers. Cette tendance montre que, le Canada ayant une activité d'import-export très élevée de matières premières, principalement transportées en vrac, un pourcentage plus élevé de vraquiers transitent par les ports canadiens, ce qui entraîne un pourcentage de détention plus élevé pour ce type de navire.



Valve de chaudière

FIGURE 4 : Navires détenus par type

